

N°35

NOVEMBRE 2021

# LA LETTRE AUX AGRICULTEURS

DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE



## SOMMAIRE

- ▶ LES VERS DE TERRE UTILES AUX SOLS : LA PREUVE PAR LE SLIP PAGE 2
- ▶ EXPÉRIMENTATION : LITIÈRE EN PLAQUETTES DE BOIS PAGE 3
- ▶ POULET BIO : POSSIBILITÉ D'INSTALLATION OU DE DIVERSIFICATION PAGE 4
- ▶ LES DATES À NOTER DANS VOTRE AGENDA PAGE 4



Le 16 septembre dernier, j'ai été élue Présidente du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale. Je remercie les membres du Comité syndical qui m'ont accordé leur confiance. Je tiens également à saluer mon prédécesseur, Philippe Leleu, pour son engagement au sein du Parc tout au long de ces cinq dernières années, notamment auprès du monde agricole.

Conseillère municipale de la commune d'Eperlecques et Conseillère départementale, je siégeais déjà au Parc naturel régional en tant que vice-présidente. Membre du groupe de travail Marais dans l'Audomarois, je sais combien l'agriculture tient une place centrale en Caps et Marais d'Opale, à la croisée des enjeux climatiques, économiques, sociaux, sanitaires, paysagers et environnementaux.

Pour répondre aux attentes de la société, concilier performance économique et environnementale, valoriser les innovations, je serai à l'écoute de tous. J'ai la volonté de travailler avec tous les partenaires.

L'agriculture d'aujourd'hui et de demain se construit sur le terrain, avec et par les agriculteurs. Nous le savons tous, les essais et expérimentations portent des incertitudes, mais ils sont indispensables pour progresser et imaginer des solutions pour les défis de demain. Le Parc s'engage avec ses partenaires auprès des agriculteurs pour les accompagner au quotidien tout au long de ces expérimentations. Cette Lettre aux agriculteurs est une belle vitrine de ces pratiques nouvelles.

#### SOPHIE WAROT-LEMAIRE

Présidente du Parc naturel régional  
Conseillère départementale  
Adjointe au Maire de la Commune d'Eperlecques

## ▶ PLANTER DES SLIPS POUR ÉVALUER L'ACTIVITÉ BIOLOGIQUE DE SES SOLS

On connaît le test vers de terre avec de la moutarde pour faire des comptages de vers, mais connaissez-vous le test du slip ? Ce test simple mesure l'activité des micro-organismes du sol impliqués dans la dégradation de la matière organique.

#### Comment le réaliser ?

- > Planter un ou plusieurs slips blanc 100 % coton, à plat et à 15 cm de profondeur du sol
- > Choisir des emplacements différents : une prairie permanente, une parcelle labourée et non labourée, etc.
- > Déterrer les slips au bout de 2 mois et comparer les états de dégradation

#### A quelle période le faire ?

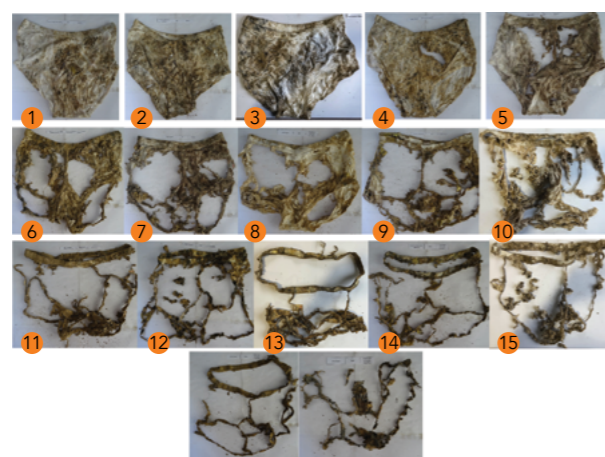
Dans un sol ni trop sec, ni trop froid, donc au printemps ou l'automne.

Sur le territoire du Parc, 25 slips ont été plantés en mai par 19 agriculteurs, dans la vallée de la Hem dans le cadre du projet européen TRANSAE, et dans le marais Audomarois dans le cadre du Programme de maintien de l'agriculture en zones humides (PMAZH). Les résultats sont impressionnants. Certains slips ressortent intacts, alors que pour d'autres, on ne retrouve plus que les coutures et l'élastique !

#### HYPOTHÈSES

Sur sols labourés, les slips sont moins dégradés. Le labour perturbe les horizons superficiels du sol et donc l'activité des décomposeurs. En agriculture de conservation des sols, la matière organique s'accumule en surface, ce qui est plus favorable à la vie du sol.

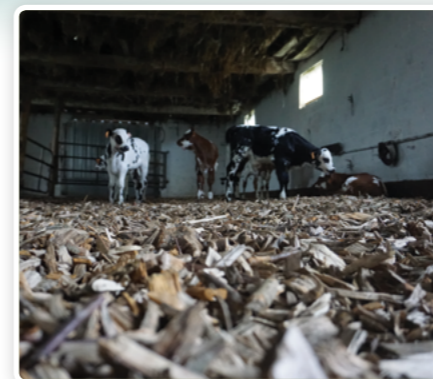
L'activité biologique est aussi plus faible en cultures d'automne qu'en cultures de printemps. Les parcelles en cultures de printemps bénéficient peut-être de l'apport de matière organique en interculture par les couverts et par l'épandage de fumier. A la plantation du slip, les parcelles en culture de printemps étaient globalement aussi moins sèches que les cultures d'automne.



Tous ces slips ont été plantés en même temps cette année.

- 1 blé labour
- 2 blé labour
- 3 blé labour AB
- 4 prairie permanente
- 5 blé labour
- 6 pomme de terre
- 7 blé labour
- 8 blé TCS
- 9 blé semis direct
- 10 prairie temporaire AB
- 11 betterave
- 12 maïs semis
- 13 maïs semis direct
- 14 maïs TCS
- 15 orge de printemps
- 16 blé TCS
- 17 maïs TCS

## ▶ EXPÉRIMENTATION DE LITIÈRE EN PLAQUETTES DE BOIS EN COMPLÈMENT ET/OU SUBSTITUTION DE LA PAILLE



Dans le cadre du projet européen TRANSAE, trois éleveurs laitiers ont souhaité expérimenter l'utilisation de plaquettes\* de bois en litière, en remplacement ou en substitution complète de la paille.

Leur objectif commun ? Gagner en autonomie et valoriser les ressources arborées présentes sur leurs fermes (haies, arbres isolés, bosquets) pour remplacer la ressource en paille qui devient de plus en plus rare et onéreuse.

Plusieurs modalités ont été testées et comparées selon les fermes :

- > 100% copeaux sous génisses, vaches tarées, veaux
- > Mixte copeaux / paille sous génisses et vaches tarées
- > 100% paille sous génisses et vaches tarées

Le suivi a porté sur les données chiffrables (économique, temps de travail, température) et non chiffrables (qualité de travail, bien-être et propreté des animaux) recueillies sur la période allant du printemps 2020 au printemps 2021, en partant de la constitution du

stock de ressource (copeaux de bois et paille) jusqu'à l'analyse finale de chaque fumier.

Les résultats sont très encourageants : entre 40% et 70% de temps de travail en moins, et un bien-être dans l'étable sensiblement amélioré, pour les animaux et pour les éleveurs ! Au niveau économique, la présence de la ressource en bois ou en paille sur la ferme et le prix d'achat de la paille font fortement varier le bilan des 3 fermes.

Le suivi a mis en avant un point essentiel dans la pratique : l'importance d'un stockage des copeaux à l'abri de la pluie.

**Ces retours d'expériences concrètes seront présentés le 30 novembre 2021 lors de la Ferme ouverte chez Guillaume Fouble, qui a participé à l'expérimentation. L'occasion de venir comprendre comment a été mise en œuvre la pratique chez les 3 éleveurs, poser vos questions et également faire part de vos propres retours d'expérience !**

*\*Nous utilisons sans distinction ici les termes plaquettes, copeaux ou parfois BRF pour le même produit : du broyat de branches de toutes tailles issu de taille de haies et d'arbres*

Mardi 30 novembre, de 10h à 16h à Hermelingshen, Ferme ouverte chez Guillaume Fouble. Témoignages et présentation des résultats d'utilisation de plaquettes de bois en litière animale chez 3 éleveurs du Parc, visite de la ferme, démonstration d'outils de taille d'arbres. Renseignements et inscriptions auprès d'Emilie Lacour : [elacour@parc-opale.fr](mailto:elacour@parc-opale.fr) - 03 21 87 84 67



Ce projet est soutenu par le Fonds européen de développement régional (FEDER)

## ▶ VOYAGE D'ÉTUDE EN WALLONIE : SOLS, INFLUENCE DES PRATIQUES CULTURALES SUR LES ADVENTICES, COUVERTS VÉGÉTAUX



Les agriculteurs du groupe wallon engagé dans le projet TRANSAE testent depuis 3 ans, sur une parcelle de leur ferme dédiée, des rotations en rupture avec leurs pratiques habituelles. Elles ont toutes en commun de viser, à moyen ou long terme, une agriculture sans pesticides et sans travail du sol. Parmi les 11 agriculteurs, 5 pratiquent déjà une agriculture de conservation des sols (non labour, semis direct) et 6 étaient déjà labellisés en agriculture biologique au démarrage du projet. Parmi les pratiques testées : semis direct sous couvert vivant (trèfle, luzerne), couverts végétaux denses, cultures associées, strip-till, pâturage ovin des couverts, pâturage ovin des blés et colzas précoces.

Les choix techniques sont discutés et décidés d'un commun accord entre l'agriculteur et les techniciens qui accompagnent et suivent scientifiquement ces expérimentations

(l'association Greenotec et le Centre wallon de Recherches Agronomiques CRA-W). Des premiers enseignements ont été identifiés notamment sur l'intérêt semis direct en agriculture biologique, les conditions de réussites mais également les (nombreux) facteurs d'échecs et les alternatives possibles au semis direct.

Sans surprise, la question centrale partagée par tous est celle de la gestion des adventices.

Pour aborder cette question et afin d'échanger sur les retours d'expériences de 3 agriculteurs du groupe, les partenaires wallons du projet TRANSAE organisent un voyage d'étude les 17 et 18 novembre sur la thématique des pratiques culturelles favorisant la fertilité des sols.

Ce voyage sera ponctué de 3 visites de fermes de profils diversifiés, mais ayant toutes en commun de tester des pratiques pour limiter le travail du sol et réduire les intrants chimiques (désherbants, insecticides, fongicides, azote). Venez découvrir ces retours d'expérience et partager les vôtres et vos questionnements !

Mercredi 17 et jeudi 18 novembre en Wallonie : 3 visites de fermes expérimentant des pratiques de réduction de travail du sol et de réduction des pesticides. Sur inscription auprès d'Emilie Lacour (transport et hébergement pris en charge, repas à la charge des participants) : [elacour@parc-opale.fr](mailto:elacour@parc-opale.fr) - 03 21 87 84 67



## ▶ VOLAILLE BIO : ET SI VOUS VOUS LANCIEZ ?



Pouvoir manger de la volaille bio, la demande des consommateurs se fait de plus en plus importante. Pourtant, notre territoire manque de producteurs et de filières structurées afin de valoriser ce produit de qualité. Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et l'association Bio en Hauts-de-France souhaitent développer localement ce circuit court. C'est pourquoi, ils proposent aux agriculteurs qui souhaitent se lancer dans la production de chair de volaille bio un accompagnement personnalisé : formation sur la conduite des élevages, diagnostic de conversion vers l'AB, construction du prix, structuration de la filière locale... sont autant de pistes qui seront abordées individuellement et/ou collectivement.

En parallèle, le Parc naturel régional et Bio en Hauts-de-France mettront en relation les différents producteurs et professionnels afin d'améliorer les échanges et de pérenniser une filière locale solide et fiable de production de volaille bio.

*Vous souhaitez vous lancer ou en savoir plus ? Contactez Christophe Eblagon, au 07 85 28 61 ou à l'adresse [ceblagon@parc-opale.fr](mailto:ceblagon@parc-opale.fr)*

## ▶ A L'AGENDA

### > MARDI 16 NOVEMBRE À 10 H À LA MFR DE SAMER :

réunion d'informations et d'échanges sur la transmission proposée par Initiatives paysannes, la Chambre d'agriculture et la SAFER. Inscription auprès de Delphine Boubet : [delphine.boubet@npdc.chambagri.fr](mailto:delphine.boubet@npdc.chambagri.fr) - 03 21 60 57 41

### > MARDI 16 NOVEMBRE À 14H À LA SALLE DE LA MAIRIE DE LICQUES :

réunion d'information et d'échanges sur la transmission proposée par Initiatives paysannes, la Chambre d'agriculture et la SAFER. Inscription auprès de Delphine Boubet : [delphine.boubet@npdc.chambagri.fr](mailto:delphine.boubet@npdc.chambagri.fr) - 03 21 60 57 41

### > MERCREDI 17 ET JEUDI 18 NOVEMBRE EN WALLONIE :

3 visites de fermes expérimentant des pratiques de réduction de travail du sol. Sur inscription auprès d'Emilie Lacour : [elacour@parc-opale.fr](mailto:elacour@parc-opale.fr) 03 21 87 84 67

### > JEUDI 25 NOVEMBRE 18H30 À LA MAISON DU PARC À LE WAST :

ciné-apéro dans le cadre du festival ALIMENTTERRE. Projection du film « Au-delà des clôtures », témoignages d'agriculteurs et de l'association Elevage sans frontières, dégustation de produits du terroir. Renseignements et inscription auprès d'Emilie Drillet : [edrillet@parc-opale.fr](mailto:edrillet@parc-opale.fr) - 03 21 87 86 39

### > MARDI 30 NOVEMBRE 10H-16H À HERMELINGHEN :

Ferme ouverte chez Guillaume Fouble. Témoignages et présentation des résultats d'utilisation de plaquettes de bois en litière animale chez 3 éleveurs, visite de la ferme, démonstration d'outils de taille d'arbres. Renseignements et inscription auprès d'Emilie Lacour : [elacour@parc-opale.fr](mailto:elacour@parc-opale.fr) - 03 21 87 84 67

### LA LETTRE AUX AGRICULTEURS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE

N° 35 - Novembre 2021 - dépôt légal - 4e trimestre 2021 - ISSN1764-6766 - **Directrice de publication** : Sophie Warot-Lemaire - **Rédaction** : Parc naturel régional  
**Photographies et illustrations** : Parc naturel régional - **Impression** : SIB - Tirage 1 300 exemplaires sur papier recyclé

Le territoire du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale est reconnu comme particulièrement riche et fragile. C'est à ce titre qu'il a reçu le classement Parc naturel régional sous l'égide de l'État, avec la coopération de la Région Hauts-de-France, du Département du Pas-de-Calais, des organismes consulaires ainsi que de toutes les intercommunalités et communes adhérentes.



BP 22 – 62142 Colembert  
 Tél. 03 21 87 90 90  
[info@parc-opale.fr](mailto:info@parc-opale.fr)  
[www.parc-opale.fr](http://www.parc-opale.fr)



Parc  
 naturel  
 régional  
 des Caps et  
 Marais d'Opale

Une autre vie s'invente ici